

Berufsverband Soziale Arbeit Schweiz Association professionnelle suisse du travail social Associazione professionale lavoro sociale Svizzera Associaziun professiunala svizra da la lavur sociala Schwarztorstrasse 11 Postfach CH-3001 Bern

+41 (0)31 380 83 00 info@avenirsocial.ch

avenirsocial.ch

Berne, 23 octobre 2025

Prise de position publique - Fermeture des ateliers de la Fondation le Relais : une perte préoccupante pour l'insertion socioprofessionnelle dans le canton de Vaud

L'Association professionnelle suisse du travail social exprime sa profonde préoccupation face à la fermeture des ateliers de la Fondation le Relais. Ces dispositifs à seuil adapté - en menuiserie, peinture, mécanique vélo, cuisine, administration, brasserie ou encore foodtruck - jouaient un rôle essentiel dans l'accompagnement de personnes en situation de précarité, âgées de 16 à 64 ans, en leur offrant un cadre professionnel soutenant, des formations qualifiantes, et un tremplin vers l'insertion durable.

Ces structures offraient bien plus que des activités occupationnelles : elles proposaient des formations professionnelles qualifiantes et reconnues, notamment des AFP (attestations fédérales de formation professionnelle) et CFC (certificats fédéraux de capacité), dans le cadre du programme cantonal FORJAD. Chaque année, ces dispositifs permettaient à 6 à 10 jeunes adultes, souvent bénéficiaires du revenu d'insertion (RI), d'obtenir une formation reconnue et un véritable tremplin vers l'autonomie. Les bénéficiaires de l'assurance-invalidité (AI) y trouvaient également des mesures de réentraînement au travail adapté, leur permettant de se reconstruire et de retrouver un rôle actif dans la société.

Cette fermeture s'inscrit malheureusement dans une tendance plus large et inquiétante. D'autres structures ont également dû cesser leurs activités ces dernières années. Cette érosion continue de l'offre d'insertion affaiblit le tissu social du canton.

Il est fondamental de rappeler que les structures sociales remplissent une mission de service public, dont l'objectif n'est pas la rentabilité financière, mais l'utilité pour l'ensemble de la société. L'accompagnement des publics fragiles n'est pas un secteur marchand, mais une responsabilité collective. Considérer ces prestations sous un prisme exclusivement économique est non seulement inadapté, mais dangereux : à court terme, on fait des économies apparentes, mais à long terme, la société paiera un prix bien plus élevé - en augmentation du recours à l'aide sociale, en isolement, en détresse psychique et en perte de potentiel humain et économique.

Nous appelons donc à une politique cohérente, qui passe par la pleine reconnaissance de la valeur de ces dispositifs et à garantir un financement adapté et durable, à la hauteur de leur mission.

Avec nos plus cordiales salutations,

Emilie Clavel

Nadia Bisang

Co-secrétaire générale

Co-secrétaire générale